

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N°325  
10 Février 2022  
ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

***Au 10ème congrès national de la FSU à Metz (début février 2022), une très large majorité de délégués (\*) a entériné la signature de l'accord PSC (protection sociale complémentaire) le 26 janvier, signature qui ouvre la voie à la destruction de la Sécurité sociale, acquis historique du mouvement ouvrier.***

***A l'opposé du quasi appel de la direction de la FSU à voter Macron (ou Péresse) sous prétexte de « lutter contre l'extrême-droite », les travailleurs devront chercher à se saisir des organisations syndicales – dont la FSU – contre le gouvernement et les objectifs communs des candidats de la bourgeoisie (les Macron, Péresse, Le Pen, Zemmour...).***

***C'est dans cette voie que peut être ouverte une issue politique conforme aux aspirations des travailleurs.***

## ***Intervention du représentant du courant Front Unique à la clôture du congrès national de la FSU, le 4 février 2022***

« Le congrès national de la FSU s'est tenu.

En entérinant la signature de l'accord PSC, il a renié ses positions antérieures, qui étaient les positions de toujours du mouvement ouvrier de défense de la Sécurité Sociale : « *Chacun contribue selon ses moyens et a recours selon ses besoins* ». Il a entériné un accord qui porte un coup de première importance à notre Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé et socialisé.

Cette signature unanime des directions syndicales intervient quelques semaines avant les élections présidentielles.

Chacun le sait : les représentants du capital entendent utiliser le boulevard de ces élections pour porter des coups d'une brutalité inédite contre les travailleurs et la jeunesse. C'est ce qui ressort clairement des dernières déclarations du président du MEDEF.

Face à cette déferlante, malgré la signature de l'accord PSC, qui ne peut que dégoûter et décourager les travailleurs, il est inévitable que ces derniers cherchent demain à résister. Dans ce but, ils devront se saisir de leurs organisations syndicales, donc de la FSU.

Ils chercheront par conséquent à mettre ces organisations à leur service.

C'est pourquoi il est nécessaire de dire avant le terme de ce congrès, ce qu'ils sont en droit d'exiger d'elles.

***C'est la responsabilité de la FSU de rejeter l'objectif affirmé du MEDEF de « réduire le coût du travail ».***

***C'est la responsabilité de la FSU de rejeter les déclarations de Macron indiquant que « la protection sociale doit moins peser sur le travail », mais aussi celles de Péresse qui martèle que pour augmenter les salaires, il faut diminuer les cotisations sociales.***

**C'est sa responsabilité** de rejeter l'exigence du MEDEF de diminution massive de l'impôt sur le capital, et de réduction de l'ensemble des budgets sociaux qui en est la conséquence inévitable.

**Mais c'est aussi sa responsabilité :**

- de se prononcer contre la « réforme » des retraites en préparation, qui prévoit le passage de l'âge légal à 64, 65 ou 67 ans. Et donc, de quitter le Conseil d'Orientation des Retraites, qui prépare le terrain à cette contre-réforme.
- C'est aussi de rejeter la déclaration de guerre à la jeunesse, faite par Macron annonçant l'université payante, l'expulsion de l'université de tous les jeunes d'origine populaire, la soumission totale de l'université et de la recherche au patronat.
- S'agissant de l'enseignement, c'est tout particulièrement de rejeter les objectifs affirmés par Macron de destruction du statut des enseignants par l'annualisation, entre autres, et le recrutement des enseignants par les chefs d'établissement.

**C'est la responsabilité de la FSU** de rejeter les objectifs communs des Macron, Péresse, Le Pen, Zemmour :

- de renforcement de l'État policier, par exemple en doublant le nombre de policiers en 5 ans.
- d'expulsions massives des immigrés, parqués dans de véritables camps, condamnés à mort par noyade, comme dans la Manche récemment.

**C'est la responsabilité de la FSU** de se prononcer pour le retrait immédiat de toutes les troupes impérialistes françaises des pays où elles stationnent.

**Rejeter, autrement que dans les mots, ce programme commun de tous les candidats du capital**, c'est dire dès maintenant que la FSU ne participera à aucune des instances de « dialogue social » visant à mettre en œuvre ce programme. C'est dès maintenant : quitter les concertations, que ce soit le COR, les groupes de travail d'application de la loi Rilhac ou l'« expérimentation » de Marseille), qui avant même les élections commencent à mettre en œuvre ce programme.

**Une question immédiate est posée, celle de l'inflation**, qui lamine le pouvoir d'achat des travailleurs.

La responsabilité de la FSU est d'indiquer que le combat pour l'augmentation massive des salaires passe par la défense inconditionnelle de la grille de la fonction publique et du point d'indice. C'est donc de revendiquer l'augmentation massive de la valeur du point, à l'exclusion de toute forme d'individualisation des rémunérations, et d'œuvrer à ce que se constitue le front uni des organisations syndicales pour faire valoir ces revendications.

**C'est à condition d'adopter une telle orientation** que la FSU peut contribuer à ce que soit ouverte, pour les travailleurs de ce pays, une issue politique conforme à leurs aspirations. »

(\*) Une motion commune des courants *Émancipation-URIS-Front Unique* (« *La FSU retire sa signature de l'accord interministériel sur la PSC.* ») a été soumise au congrès le mercredi 2 février. Elle a recueilli 52 voix pour (522 contre ; 8 abstentions ; 17 refus de vote).

**Congrès de la FSU de Metz :**  
**Toutes les motions du courant Front Unique et leur présentation sur notre site**  
**(frontunique.com)**